

# RYTHMES SCOLAIRES

Un nouveau décret sur la réforme des rythmes scolaires est paru au Journal Officiel le 8 mai dernier. Il élargit le champ des possibilités pour la mise en oeuvre de cette réforme à la rentrée 2014.

Aujourd'hui, la Ville demande aux enseignants et aux représentants des parents de donner leur avis, lors d'un conseil d'école extraordinaire : trois questions soumises à un vote, un seul choix possible...

Afin de vous représenter au mieux et que nos voix soient guidées par votre choix, nous vous remercions de répondre, de votre côté, aux trois questions suivantes et de retourner ce coupon-réponse avant le \_\_\_ mai à l'école. Plus vous serez nombreux à nous le retourner, plus nos voix seront représentatives... Merci à vous !

## Scénario 1

Le Collectif des Parents d'Élèves Élus de la ville de Pessac

Le découpage de la semaine proposé par la Mairie et validé par le Rectorat en début d'année 2014 prévoit deux Ateliers Éducatifs d'1h30 les mardi et vendredi de 15h à 16h30 pour les Élémentaires et quatre de 45 minutes chaque jour de 15h45 à 16h30 pour les Maternelles

	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI
Élémentaire	Accueil Péri-scolaire 7h30-8h30	Accueil Péri-scolaire 7h30-8h30	Accueil Péri-scolaire 7h30-8h30	Accueil Péri-scolaire 7h30-8h30	Accueil Péri-scolaire 7h30-8h30
	Temps d'enseignement 8h30-11h45	Temps d'enseignement 8h30-11h45	Temps d'enseignement 8h30-11h30	Temps d'enseignement 8h30-11h45	Temps d'enseignement 8h30-11h45
	Pause méridienne 11h45-13h45	Pause méridienne 11h45-13h45	Pause méridienne 11h30-13h30	Pause méridienne 11h45-13h45	Pause méridienne 11h45-13h45
	Temps d'enseignement 13h45-16h30	Temps d'enseignement 13h45-15h	Centres de Loisirs 13h30-17h30	Temps d'enseignement 13h45-16h30	Temps d'enseignement 13h45-15h
	Accueil Péri-scolaire 16h30-18h30	Ateliers éducatifs 15h - 16h30		Accueil Péri-scolaire 16h30-18h30	Ateliers éducatifs 15h - 16h30

	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI
Maternelle	Accueil Péri-scolaire 7h30-8h30	Accueil Péri-scolaire 7h30-8h30	Accueil Péri-scolaire 7h30-8h30	Accueil Péri-scolaire 7h30-8h30	Accueil Péri-scolaire 7h30-8h30
	Temps d'enseignement 8h30-11h45	Temps d'enseignement 8h30-11h45	Temps d'enseignement 8h30-11h30	Temps d'enseignement 8h30-11h45	Temps d'enseignement 8h30-11h45
	Pause méridienne 11h45-13h45	Pause méridienne 11h45-13h45	Pause méridienne 11h30-13h30	Pause méridienne 11h45-13h45	Pause méridienne 11h45-13h45
	Temps d'enseignement 13h45-15h45	Temps d'enseignement 13h45-15h45	Centres de Loisirs 13h30-17h30	Temps d'enseignement 13h45-15h45	Temps d'enseignement 13h45-15h45
	Accueil Péri-scolaire 16h30-18h30	Ateliers éducatifs 15h45 - 16h30		Accueil Péri-scolaire 16h30-18h30	Ateliers éducatifs 15h - 16h30

Souhaitez-vous que la réforme soit mise en application à la prochaine rentrée selon ces scénarios ?

OUI  
 NON

## Scénario 2

Le décret autorise à présent les villes à regrouper les Ateliers Éducatifs sur une seule demi-journée. La Mairie fait donc une seconde proposition pour l'ensemble des écoles sans distinction : une semaine de 23 heures de cours, avec les cours qui s'achèvent à 16h les jours "complets" d'enseignement (et l'Accueil qui commence donc également à 16 heures). Les Vacances d'été seraient écourtées de 6 jours ouvrables. Les Ateliers Éducatifs seraient l'après-midi du mardi ou du jeudi selon les écoles.

Souhaitez-vous que la réforme soit mise en application à la prochaine rentrée selon ce scénario ?

OUI  
 NON

LUNDI	MARDI		MERCREDI	JEUDI		VENDREDI
	Écoles du secteur A	Écoles du secteur B		Écoles du secteur A	Écoles du secteur B	
Accueil Péri-scolaire 7h30-8h30	Accueil Péri-scolaire 7h30-8h30		Accueil Péri-scolaire 7h30-8h30	Accueil Péri-scolaire 7h30-8h30		Accueil Péri-scolaire 7h30-8h30
Temps d'enseignement 8h30-11h45	Temps d'enseignement 8h30-11h45	Temps d'enseignement 8h30-11h45	Temps d'enseignement 8h30-11h45	Temps d'enseignement 8h30-11h45	Temps d'enseignement 8h30-11h45	Temps d'enseignement 8h30-11h45
Pause méridienne 11h45-13h45	Pause méridienne 11h45-13h45	Pause méridienne 11h45-13h45	Pause méridienne 11h45-13h30	Pause méridienne 11h45-13h45	Pause méridienne 11h45-13h30	Pause méridienne 11h45-13h45
Temps d'enseignement 13h45-16h	Ateliers éducatifs 13h30 - 16h30	Temps d'enseignement 13h45-16h	Centres de Loisirs 13h30-17h30	Temps d'enseignement 13h45-16h	Ateliers éducatifs 13h30 - 16h30	Temps d'enseignement 13h45-16h
Accueil Péri-scolaire 16h-18h30	Accueil Péri-scolaire 16h-18h30	Accueil Péri-scolaire 16h-18h30	Temps + Garderie 17h30-18h30	Accueil Péri-scolaire 16h-18h30	Accueil Péri-scolaire 16h30 - 18h30	Accueil Péri-scolaire 16h-18h30

## Scénario 3

Aucun des scénarios présentés dans les deux questions précédentes ne vous satisfait. Lors du vote, si cette dernière question remporte une majorité de suffrages (>50%, une école comptant pour une voix lors du décompte final), la ville n'appliquera pas la partie municipale de la réforme.

Cependant, le découpage de la semaine sur 4,5 jours sera maintenu par le Rectorat, (on n'annulera pas l'école le mercredi matin !). Il fixera probablement un raccourcissement de la journée d'enseignement de 45 minutes, maternelle comme élémentaire, en fin de journée. Soit les parents pourront venir chercher leurs enfants à 15h45, soit ces derniers iront dès cette heure-là à l'Accueil.

Refusez-vous les scénarios présentés dans les deux premières questions ?

OUI  
 NON

RÉUNION D'INFORMATION  
JEUDI 22 MAI 20H  
École Aristide Briand